

# Première année fragile pour le nouveau collègue

Les établissements appliquent inégalement la réforme, dont M. Macron pourrait gommer plusieurs points

**L**a réforme du collège se met en place depuis seulement huit mois dans les établissements scolaires, mais la fin du quinquennat de François Hollande oblige déjà à un premier bilan, alors que son successeur à l'Élysée, Emmanuel Macron, projette de revenir sur certains de ses aspects.

La communauté éducative s'interroge : va-t-on laisser du temps à cette réforme, décrétée il y a deux ans presque jour pour jour et incessamment chahutée par des polémiques idéologiques, des querelles pédagogiques et des appels syndicaux à l'abrogation ? Ou le détricotage annoncé par le nouveau chef de l'État va-t-il conduire au retour de l'ancien collègue ?

Le prochain ministre de l'éducation nationale héritera d'une réforme encore balbutiante. Sur le papier, depuis la rentrée scolaire 2016, tout y est : nouveaux programmes, nouveaux emplois du temps, nouveau statut pour le latin, deuxième langue vivante dès la 5<sup>e</sup>, accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) – des projets croisant plusieurs matières.

En pratique, force est de constater que ces nouveaux dispositifs ne sont pas toujours conformes à l'esprit de la réforme. Les remontés du terrain font état d'une application « à géométrie variable ». « On pourrait presque dire qu'il y a autant de réformes du collège que de collèges ! », ironise Bernard Toulemonde, inspecteur général honoraire et fin connaisseur des

**« On pourrait presque dire qu'il y a autant de réformes du collège que de collèges ! »**

**BERNARD TOULEMONDE**  
inspecteur général honoraire

rouages de l'école. Ici ou là subsistent des poches de résistance. Le SNPDEN, principal syndicat de professeurs, évalue à « entre 10 % et 15 % » la proportion de collèges « réfractaires », qui « restent dans l'idée que cette réforme n'est pas la bonne et qu'il faut la supprimer », selon Michel Richard, secrétaire général adjoint du syndicat. Dans ces établissements-là, on applique le service minimum ; on pratique une « résistance pédagogique en douceur », comme l'appelle le SNES-FSU, syndicat fer de lance de la fronde contre la réforme.

C'est le cas dans le collège de Marie-Christine de Redon, à Marseille. Un établissement favorisé dans lequel l'annonce de la réforme avait soulevé un tollé. « Chez nous, raconte cette enseignante de mathématiques, les projets interdisciplinaires ont été mis en place à minima. Certaines classes n'en ont pas. Ou bien on a mis des étiquettes "EPI" sur des choses qui existaient déjà ou qui n'en sont pas vraiment, comme le stage de 3<sup>e</sup>. » De cette année 2016-2017, M<sup>me</sup> de Redon gardera le souvenir amer d'un « surcroît de travail énorme, avec l'impression de mal faire [son métier].

Ailleurs, là où le travail en équipe était déjà ancré dans les habitudes, les pratiques s'en sont trouvées confortées. « Les changements sont mineurs pour nous ; la réforme nous a simplement donné un espace pour poursuivre ce qu'on faisait déjà : se concerter, monter des projets interdisciplinaires », témoigne « Monsieur Samovar », un professeur blogueur de lettres classiques dans un collège d'une ZEP de l'Essonne.

**Décloisonner**  
« L'interdisciplinarité, c'est une bonne idée, mais il se trouve qu'on la pratiquait déjà », rapporte de son côté Julien Cossais, professeur de

mathématiques dans un collège rural des Yvelines. *Ce qui change, c'est que maintenant, on nous y contraint, et ce n'est pas ce qu'il y a de plus productif.* Quant à l'accompagnement personnalisé, « ça reste flou. En 6<sup>e</sup>, on l'utilise pour faire de la remédiation ; en 3<sup>e</sup>, pour travailler sur ordinateur. En 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, on fait cours, parce qu'il faut bien avancer dans le programme... »

Chez les germanistes, le mécontentement couve toujours. Les professeurs d'allemand continuent de déplorer la suppression des classes européennes et d'un quart des sections bilangues – dispositif sur lequel reposait l'attractivité de leur discipline. En visite à Berlin, lundi 15 mai, Emmanuel Macron a promis le retour des « classes bilangues » à la rentrée.

Mêmes tensions chez les latinistes, qui ont vu leur option modifiée : elle a été refondée dans un EPI « Langues et cultures de l'Antiquité » que proposent, selon le ministère, 90 % des collèges.

Les établissements qui le souhaitent ont maintenu un « enseignement de complément » latin – sorte d'option allégée – que suivent, cette année, 16,5 % des élèves (soit la même proportion qu'en 2015). Mais pour Robert Delord, président de l'association Arrête ton char, les nouveaux horaires de l'option sont « totalement insuffisants pour apprendre une langue ». Quant à l'EPI, « il ne permet pas de faire du latin et du grec, déplore-t-il. C'est un saupoudrage d'éléments de civilisation, sur une durée qui varie considérablement d'un collège à l'autre et peut se limiter à trois ou quatre heures en 5<sup>e</sup>. »

Les plus optimistes diront que la réforme a cette vertu de faire évoluer, peu à peu, les habitudes de travail, de décloisonner les classes et les disciplines. « Elle nous pousse à travailler davantage ensemble », confirme Clémence Maurin, professeure d'histoire-

**« Le problème, c'est que tout a été mis en place dans la précipitation »**

**CLÉMENCE MAURIN**  
professeure d'histoire-géographie

géographie dans un collège du Jura, qui n'était, au départ, « ni enthousiaste ni réfractaire » à l'égard de la réforme. « Le problème, ajoute-t-elle, c'est que tout a été mis en place dans la précipitation » – nouveaux programmes sur les quatre niveaux d'un coup, nouveaux dispositifs, nouveau livret d'évaluation des élèves –, « et dans la précipitation, on ne fait rien de bien ».

« Est-ce que la réforme est à l'œuvre ? Pour l'instant, on n'y est pas. Est-ce que des efforts sont faits pour poursuivre sa mise en place à la rentrée ? Il semblerait que l'échéance politique a plutôt laissé place à l'attentisme », résume Stéphane Crochet, du syndicat SE-UNSA.

Si le camp des « anti » attend toujours une abrogation, celui des « pro » alerte sur le « gâchis » de temps, d'énergie, de moyens, que représenterait un détricotage. « La réforme du collège n'est pas accessoire, elle induit de nouvelles logiques. Pour que les personnels se les approprient pleinement, il faut l'inscrire dans le temps long », avertit Alexis Torchet, du SGEN-CFDT.

Du reste, beaucoup d'enseignants n'attendent plus grand-chose de réformes uniformes venues d'en haut. « Dans l'éducation nationale, on travaille sur un tel agglomérat de réformes qu'on ne voit plus le fond, soupire "Monsieur Samovar". Les injonctions passent, et dans nos classes, on continue à enseigner comme on l'a toujours fait. » ■

**AURÉLIE COLLAS**

## LE CONTEXTE

### LES PROPOSITIONS D'EMMANUEL MACRON

Dans son programme pour l'élection présidentielle, Emmanuel Macron proposait de conserver l'esprit général du nouveau collège, mais d'en gommer les points les plus polémiques.

#### Ce qui devrait être conservé

Les nouveaux programmes, entrés en vigueur en septembre 2016 ; l'apprentissage d'une deuxième langue vivante à partir de la 5<sup>e</sup> (au lieu de la 4<sup>e</sup>) ; la marge d'autonomie de 20 % du temps laissé à la discrétion de chaque établissement.

#### Ce qui devrait être revu

Le rétablissement possible de « parcours bilangues » en 6<sup>e</sup>, de « parcours » européens et d'une

option latin renforcée. Un décret publié cet été pourrait donner la possibilité aux collèges de les organiser dans le cadre de leur autonomie ; l'assouplissement du cadre réglementaire des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ; la mise en place d'études dirigées après la classe et de stages de remise à niveau pour les collégiens en difficulté.